



Face au gouvernement « démissionnaire », défendre la démocratie et les revendications !

Macron cherche à toute force à constituer une majorité parlementaire, même relative, pour poursuivre ses réformes. Mais il faut bien constater que les résultats du vote aux élections législatives, qui constituent pour sa politique un désaveu cinglant, lui interdisent de trouver cette majorité à l'assemblée.

Entre temps, il s'appuie donc sur un gouvernement déjà démissionnaire, maintenu depuis bientôt deux mois alors qu'il n'a plus aucune légitimité, et expédiant des affaires de moins en moins « courantes », pour poursuivre sa politique de saccage méthodique des services publics : 500 postes en moins à la protection judiciaire de la jeunesse, ou bien encore la réduction de 1500 postes au concours de l'internat de médecine, ou plus de 3200 postes non pourvus aux concours d'enseignement. Dans l'enseignement supérieur et la recherche la même politique destructrice continue de s'appliquer en cette rentrée.

C'est la négation de la qualification acquise avec les diplômes nationaux, avec plus de 85 000 bacheliers recalés par Parcoursup et près de 35 000 places manquant en master pour les diplômés de licence.

C'est la poursuite des attaques contre les établissements, avec les établissements publics expérimentaux et les « grands établissements » dérogatoires, avec l'« acte 2 de l'autonomie » qui transformerait les universités en entreprises, gérant leur patrimoine immobilier mais aussi de manière totalement autonome leurs personnels de toutes catégories, sans plus aucune garantie statutaire.

C'est la mise en cause du CNRS et des autres EPST, dont les missions mais aussi les personnels se retrouveraient placés sous la coup d'universités « chefs de file ».

Ce sont les attaques réitérées contre les CROUS, leurs missions et leurs personnels, avec en particulier la mise en cause des RTT et le « projet de réseau » qui ouvre la voie à la privatisation.

C'est la poursuite de la contractualisation généralisée, au nom de budgets de misère. C'est le maintien du blocage des carrières et du refus des requalifications nécessaires.

Face à cela, FO ESR réaffirme les revendications en défense des personnels et des établissements, en particulier :

- è Abrogation de la réforme des retraites.
- è 10 % d'augmentation du point d'indice pour tous, tout de suite !
- è Abandon de l'acte 2 de l'autonomie.
- è Ouverture des places nécessaires en licence et master pour accueillir tous les bacheliers ou diplômés de licence.
- è Création des postes statutaires nécessaires.
- è Respect des statuts, des perspectives de carrière et des requalifications pour tous ceux concernés !

C'est sur la base de ces revendications, totalement contradictoires avec la poursuite des réformes entreprises par Macron et son gouvernement démissionnaire, que FO ESR entend discuter.

C'est pourquoi, avec la FNEC FP-FO, FO ESR appelle à rejoindre les manifestations qui auront lieu partout en France le samedi 7 septembre, à l'initiative d'organisations de jeunesse, pour y porter les revendications.